



Évreux, le 18 janvier 2022

Déclaration Intersyndicale au CTL Emplois du 20 janvier 2022

Madame la présidente,

Ce premier CTL de l'année est également votre premier CTL en tant que Directrice départementale des finances publiques de l'Eure.

Cette première instance est traditionnellement maintenant consacrée aux emplois ou plutôt aux suppressions d'emplois.

Alors que la DGFIP est confrontée à une vague importante de départ à la retraite, 5 000 départs estimés, dans une période où ses missions représentent un atout majeur et essentiel au regard du contexte sanitaire, économique et social, le gouvernement et le parlement poursuivent leur coupe sombre dans les effectifs déjà amputés de notre administration.

Pour 2022, la DGFIP va subir **1 506 suppressions nettes**, elle va ainsi passer la barre des **20 000 emplois sacrifiés sur la période 2012/2022**, avec une **perte sèche de 20 745 emplois** ! Cette purge a de lourdes conséquences sur le quotidien des personnels en termes de conditions de travail et pour les usagers et usagères en termes de qualité de services !

Les départs à la retraite ne seront compensés qu'à hauteur de **3 500 recrutements**. L'administration entend ne les pouvoir par **concours qu'à hauteur de 2 500 et ouvre la perspective de recruter 1 000 emplois contractuels**. Ainsi, par petites doses, mais de plus en plus concentrées en effets toxiques, l'administration diffuse dans le réseau de la précarité qui permettra de pouvoir faire des coupes sombres dans les emplois contractualisés tout en démantelant les droits et garanties des personnels fonctionnaires.

La DDFIP de l'Eure se verrait créditée de 9 emplois (-4 IDIV HC ; -2IDIV CN ; + 2A ; +11B ; -1 B Géo ; +3C) ! Voilà la communication mensongère de la Direction Générale !

En effet, ces chiffres rapportés uniquement à la prise en compte du SIE « relocalisé » de Pont Audemer (25 emplois : 1A+ ; 2A ; 15B ; 7C) font **en réalité apparaître pour les autres services de notre DDFIP encore existants une perte de sèche de 16 emplois encore** ! (-7IDIV ; - 4B ; - 1B Géo ; -4C).

Ces nouvelles suppressions de postes viennent ajouter aux difficultés rencontrées dans les services avec la mise en œuvre du NRP.

En effet, les agentes et agents du département viennent de subir sa mise en place en à peine 18 mois et avec une dernière vague mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022.

Pour l'intersyndicale, il est donc impensable de siéger aujourd'hui, lors d'une réunion qui n'est programmée que pour aggraver la situation avec des pertes d'emplois supplémentaires !

Pour l'intersyndicale, Solidaires Finances Publiques, CGT et FO, l'urgence sur l'état de la DDFIP et ses personnels nécessite que vous agissiez rapidement pour remédier à cette situation avec des mesures fortes !

Les élus au CTL de l'Eure.